



COMMUNE DE SORAL PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2023
--

Présents :	M. Raoul FLOREZ, Maire Mmes Céline FONTAINE, Laura WEISS, Adjointes M. Philippe REVILLET, Secrétaire général Mmes Stéphanie BRUN-BATTIAZ, Marie-Agnès DOUGOUD, Malika FABJAN, Dany PETRIS
Excusé-e-s Absent-e-s	- -
Procès-verbal :	Mme Janine BELAHBIB-DEGEN

Le Président souhaite la bienvenue à tous et rappelle de veiller à être concis et d'être aussi clair que possible dans ses propos.

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 12 juin 2023**
2. **Demandes de naturalisation (huis-clos)**
3. **Les décisions de l'ACG**
4. **Présentation du projet de sécurisation du village – version finale avant dépôt**
5. **Communications de l'exécutif**
6. **Propositions et questions individuelles**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 juin 2023

N. Hafner, p. 6, dernière phrase : enlever « et plus spécialement avec Louis le petit pompier ».

P. Claret : l'arrivée de R. Dunand est signalée 2 fois ; **supprimer la première mention selon l'intéressé.**

M.-A. Dougoud, p.7, D. Pétris 3^e §, 3^e ligne : « ...assurée par Justine **Batardon** et... »

Avec ces corrections, le PV est validé à l'unanimité.

2. Demandes de naturalisation (huis-clos)

Le Maire présente brièvement 2 dossiers. Puis, en l'absence de remarques, il passe aux votes.

Les naturalisations N° 2023.509-AC et 2022.2576-JS sont acceptées à l'unanimité.

3. Les décisions de l'ACG

Le Maire propose de lire les énoncés seuls, vu que vous avez tous reçu la documentation y relative et de passer aux votes :

-Décision pour l'octroi de CHF 5'000.- pour chaque nouvelle place de crèche créée : **accepté à l'unanimité**

-Décision concernant le financement du Bibliobus intercommunal : **accepté par 6 oui, 3 non et 3 abstentions**

-Décision de l'octroi d'une enveloppe de CHF 1'500'000.- attribuée à des dépenses culturelles diverses : **accepté à l'unanimité**

-Décision de l'octroi d'une enveloppe de CHF 300'000.- pour des dépenses sportives diverses : **accepté par 11 oui et 1 abstention**

-Décision pour l'octroi de CHF 1'000'000.- à des investissements informatiques généraux : **accepté par 6 oui, 2 non et 4 abstentions**

-Décision de l'octroi de CHF 7'400'000.- au GIAP : **accepté par 3 oui, 7 non et 2 abstentions**

-Décision de l'octroi d'une subvention de CHF 2'500'000.- pour le Grand Théâtre : **accepté par 10 oui, 1 non et 1 abstention**

-Décision relative au dépassement de CHF 41'945.- de l'enveloppe culturelle 2023 : **accepté par 11 oui et 1 abstention.**

4. Présentation du projet de sécurisation du village - version finale avant dépôt

S. Battiaz commente et explique le plan du village comportant l'ensemble des modifications envisagées afin de recueillir un maximum de réactions avant la présentation à la population prévue demain soir. Il rappelle qu'en novembre 2022 une présentation du projet avait eu lieu suscitant de nombreuses remarques dont il a été tenu compte (parkings), sauf en ce qui concerne l'aspect unidirectionnel.

Les principaux éléments mentionnés sont :

Les buts poursuivis : modération de vitesse avec comme concept général zone 20 à l'intérieur du village et dissuader le trafic de transit. Des contacts avec l'OCT ont été pris et nous sommes encore en attente d'une réponse. Dans le cas où une zone 20 est

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2023

acceptée, quels seront les aménagements à réaliser ? Les intersections pour entrer dans la zone seront à rehausser, mais sans dos d'âne pour éviter les nuisances sonores. Les entrées du village ont été retravaillées, de même les nœuds sécurisés, les trottoirs élargis à certains endroits. Des cheminements ont été matérialisés avec l'utilisation de différents matériaux, utilisation de marquages et de bordures, surélévation douce, rétrécissements de la chaussée, etc... avec comme idée de rendre les croisements pénibles et la circulation dans le village malaisée.

R. Florez ajoute qu'au dernier COPIL, il a été décidé d'avoir des feux à Soral I et Soral II, mais aussi un vrai contrôle avec l'engagement de policiers municipaux pour vérifier le respect du feu et du covoiturage. De plus de vrais comptages auront lieu pendant 3 semaines et on peut déjà vérifier la matérialisation de ces mesures avec les longues files d'attente engendrées.

L. Weiss ajoute que les autorités françaises nous suivent afin d'éviter que l'ouverture des douanes soient retardées.

M. Fabjan demande si c'est cohérent d'avoir une piste cyclable dans la zone 20, étant donné qu'il s'agit d'une zone de rencontres avant tout ? **B. Fontaine** explique qu'il s'agit là en fait de corriger une anomalie actuelle.

S. Battiaz précise encore en réponse à des questions posées que le coût sera supérieur au gain de place obtenu. En réponse à la question demandant quelle idée du budget total, la réponse se situe entre 1 et 2 millions.

M. Fabjan demande si avec des bordures en biais il sera toujours possible de se garer ? La réponse est qu'il y aura des bornes et ce sera donc difficile. Puis, elle demande si les potelets seront conservés et la réponse est non.

La séance se poursuit avec des questions plus spécifiques sur certains endroits et notamment une demande de mettre des épingles à vélos au lieu de places de parking et aussi de prévoir une place « handicapés » et/ou dépose-minute.

M.-A. Dougoud propose d'inciter ceux qui ont du terrain devant chez eux à l'utiliser pour un parking privé et **B. Fontaine** ajoute qu'il faudrait faire un règlement en ce sens lorsqu'il y a de nouveaux projets.

S. Battiaz informe que les plans seront exposés demain sur des panneaux d'affichage pour une libre consultation et M. Bürri sera présent à la séance pour répondre aux questions. Prochaines étapes validation de la zone 20 par l'OCT(sinon la zone 30 est d'ores et déjà validée) et aussi l'établissement d'un budget.

Fin de la présentation.

5. Communications de l'exécutif

L. Weiss informe qu'au vu de la situation actuelle et ayant pris acte que les jardins d'enfants ne correspondent plus aux besoins des parents qui travaillent, il a été décidé de prendre le temps pour transformer notre jardin d'enfants en crèche. Quelques autres aménagements seront à faire, mais sans toucher l'extérieur du bâtiment. Diverses demandes de subventions seront faites et une personne expérimentée sera engagée pour nous aider. Elle ajoute viser à 32 places si cela est possible. Elle ajoute que Soral n'a pas les moyens suffisants au niveau des employés nécessaires à la gestion d'une crèche. D'autres solutions existent comme l'externalisation de la crèche avec des associations qui se chargent de tout contre subventions pour les enfants de communes partenaires. Elle rappelle que le prix public pour une place de crèche à 100% pour un accueil de 5 jours s'élève à ~3'500.-p. mois, mais dépend aussi du revenu des parents. Pour des enfants de la commune, ce prix serait d'~1'200-. Elle se propose de négocier avec des associations pour une crèche à Soral et reviendra avec plus de précisions.

D. Pétris suggère d'inscrire cette activité dans un cadre intercommunal à l'instar du terrain de foot à Laconnex en gardant le groupement pour ce projet.

L. Weiss précise qu'elle rencontrera la personne le 20.09.23 pour une discussion notamment sur l'achat de places par d'autres communes. A suivre.

W. Ruckstuhl demande s'il est toujours envisagé pour le jardin d'enfant de Soral d'avoir la possibilité de se transformer en crèche ou alors de garder le jardin d'enfants, mais avec horaire étendu ? **L. Weiss** répond que l'option du jardin d'enfants avec horaire étendu (8h-16H) est gardée pour le cas où une crèche ne serait pas possible.

S. Brun-Battiaz ajoute que l'option crèche avec ses énormes contraintes risque de retarder le projet... Pas avec le recours déposé selon **L. Weiss**, ce qui offre du temps pour travailler. Elle confirme que les jardins d'enfants sont en perte vitesse, notamment à cause de leurs horaires, et souhaite savoir si un entre-deux a été étudié par ex. jardin d'enfants avec horaire étendu, ce qui serait moins contraignant qu'une crèche ?

J.-M. Dunand ajoute qu'il y a aussi les aspects financiers avec des subventions principalement dirigées vers les crèches et si on étend l'horaire du jardin d'enfants, on se retrouvera avec des coûts similaires aux crèches.

B. Fontaine rappelle l'étude faite il y a 7 ans, avec rencontre du SASAJ, d'où il était ressorti que crèche ou jardin d'enfants cela se résume à une appellation. Il vaut mieux parler d'accueil des enfants avec horaire élargi ou restreint. Le jardin d'enfants englobant tout ce qui n'est pas une crèche avec ses conditions très strictes et contraignantes. Il demande pourquoi ne pas faire un accueil respectant la plupart des points d'une crèche, mais excluant ceux que Soral n'est pas prêt à assumer. Dans ce cas, évaluer les aspects financiers pour décider.

M. Fabjan rejoint l'idée qu'un tel projet doit être mené à plusieurs communes, car elle ne croit pas à la viabilité d'un tel projet « en solo » pour les raisons suivantes :

-dans une crèche les enfants sont accueillis dès 4 mois, d'où la nécessité d'une infrastructure dédiée et exigeante occasionnant des surcoûts conséquents
-quid des études lancées sur des projets et abandonnés en cours pour bifurquer vers d'autres solutions, ce qui engendre à nouveau des coûts et des retards...

L. Weiss demande du temps pour étudier et évaluer les différentes options, avant de revenir avec des conclusions. Elle précise que la personne retenue pour ce mandat devant nous permettre de décider de la viabilité du projet, coûtera CHF 2'000.-p.m. et elle confirme que la commission de la petite enfance sera intégrée à ce travail.

S. Brun-Battiaz demande sur quels éléments on s'est appuyé pour dire que les jardins d'enfants ne sont pas la bonne solution et **L. Weiss** répond qu'elle a constaté au travers de nombreuses discussions que c'était la position de l'ACG.

B. Fontaine rappelle qu'un espace de repos a été aménagé dans le but d'avoir un horaire élargi et l'étude menée a été validée pour un horaire élargi correspondant aux horaires de couples travaillant les 2. L'aspect financier reste néanmoins important pour la prise de décision et il rappelle que les enfants de 0 à 2 ans ne peuvent actuellement pas être pris en charge et doivent être dirigés vers d'autres structures, type « Le couffin ».

L. Weiss annonce par ailleurs une demande reçue pour la transformation d'une villa en petit immeuble pour 7 appartements + garage souterrain. La loi stipule que pour une telle transformation il est nécessaire de disposer d'un PLQ ou d'un PDCom. Ceci reste à élucider et le canton nous demande d'ailleurs de statuer au plus tôt sur une possible dérogation au PLQ en relation avec ce projet. Un délai supplémentaire a été demandé ainsi que l'organisation d'une réunion pour expliquer la différence entre PLQ et PDCom. Les c.m. seront invités dès qu'une date sera fixée pour cette séance afin établir une liste des points justifiant une dérogation au PLQ.

Les bus : il y aura des bus qui s'arrêteront à Soral à partir de décembre, notamment le 63 qui deviendra le 83 et nous amènera assez directement à La Croisée de Confignon. De plus la fréquence des bus va être augmentée afin d'inciter les frontaliers à prendre le bus à partir de Viry où le P+R sera gratuit.

Enfin, un grand P+R est en construction à Saint-Julien pour le tram. Et concernant les bus, elle ajoute que ce sera des bus de 40 places « étroits » pour pouvoir passer par le circuit de l'Ancien Château. Un bus prévu pour aller jusqu'à Meyrin est toujours d'actualité passant par la Zimeysa et la Ziplo. Quant au TPG Flex il sera prévu de circuler toute la journée, elle demande de ne pas hésiter à l'utiliser, car si pas utilisé, il sera enlevé vu son coût.

R. Florez a 2 points : la Fête au village et la sortie du CM en septembre. Concernant le théâtre de la Tulipe, il passera la parole à **D. Pétris** pour des explications.

C. Fontaine revient sur le point mentionné dans le dernier PV annonçant un Règlement pour les subventions. Il est actuellement en cours mais nécessite encore d'être travaillé.
Points de rencontre d'urgence : dans la perspective de possibles coupures d'électricité cet hiver, un point de rencontre d'urgence a été organisé à Laconnex avec la Mairie, les ORPC et les pompiers. Les compagnies de la Champagne vont être conviées pour se mettre d'accord sur un fonctionnement à prévoir dans un scénario catastrophe. Dans tous les cas, la commune et la Champagne sont prêtes.

6. Propositions et questions individuelles

D. Pétris explique que « La Tulipe noire » est une troupe que l'on accueille 1x par an de manière générale. Il avait été décidé d'alterner avec « Les tréteaux de la fontaine » si des dates pouvaient convenir. En conséquence, des représentations sont validées pour février 2024 les 8 et 12.02.24, sans frais pour la commune.

FêteSoral : le comité des fêtes a été choisi avec pour la présidence M. Philippe Amez-Droz et Mme Geneviève Arnold, et à la vice-présidence Mmes Justine Batardon et D. Pétris. La dernière réunion s'est tenue le 4 septembre pour définir le thème de la fête qui sera « Il était une fois Soral » thématique ouverte à tous. Il est prévu de se voir une fois par mois pour organiser les différents projets prévus.

Sortie du CM : le lieu retenu pour fêter la Bénichon est Cormondes et les dates sont du 30.09 au 01.10 23. Elle demande à chacun de confirmer leur présence ou pas par rapport à la liste des inscrits. Elle détaille le voyage et explique qu'un programme spécifique a été mis sur pied pour nous. Reste à définir les modalités du retour.

B. Fontaine signale la présence de graffitis sur les murs de l'école et il semblerait que les auteurs soient identifiés. A suivre si une lettre aux parents doit être faite.

W. Ruckstuhl tient à remercier L. Thévenoz pour tout le travail fourni lors des promotions.

S. Brun-Battiaz ajoute avoir reçu de bons retours sur l'organisation des promotions, notamment sur les food-trucks et l'encadrement des jeux en général, y compris des jeux gonflables.

M. Fabjan souhaite aussi souligner et remercier tous ceux qui ont participé car il y a eu beaucoup moins de déchets. Encore bravo et merci.

W. Ruckstuhl informe qu'il y a 20 enfants inscrits au jardin d'enfants dont 15 de Soral, 4 de Laconnex et 1 de Bernex. Enfin, il ajoute pour information que l'AG aura lieu le 20 septembre à 20H, à l'école de Laconnex.

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2023

M.-A. Dougoud explique que la rentrée des restos scolaires « Les Cui-Cuis » s'est bien passée et qu'il y a 78 familles inscrites à ce jour, alors qu'il y a encore des familles en attente d'inscriptions. La fréquentation de midi à Laconnex est plus facile à gérer avec 22-25 enfants et l'accueil du soir continue à avoir du succès avec notamment le jeudi soir jusqu'à 29 enfants entre 16 et 18H. L'accueil du matin de 7H30 rencontre également plus de parents intéressés avec une moyenne de 4 enfants par jour.

Concernant Laconnex, la fréquentation de midi s'établit entre 34 et 37 enfants fixes, hors occasionnels.

Concernant le comité des Cui-Cuis, il a été décidé pour des questions de sécurité qu'il y aurait toujours 2 animateurs entre 17 et 18H. De plus, une formation aux premiers secours sera proposée aux animateurs qui ne l'ont pas ou l'ont fait depuis trop longtemps. Enfin, elle informe qu'il y a 10 personnes qui travaillent matin, midi et soir, pour le parascolaire sur les 2 communes.

Infos concernant l'autorisation de construire au cœur du village : l'autorisation de construire et de démolir a été accordée et un recours a été déposé.

S. Brun-Battiaz transmet la date pour le marché de Noël 2023 : samedi 25 novembre. Plusieurs stands sont déjà inscrits, mais 6 places restent encore à disposition. Un stand raclettes pour midi est prévu et sont attendus des volontaires pour racler.

M. Fabjan informe de deux dates :

- samedi 16 septembre : réparation vélos de 10 à 16H au terrain de foot
- vendredi 22 septembre : « La nuit est belle »

R. Dunand mentionne que le panneau 30km/h avait disparu sur la route des Lolliets. Puis, il informe qu'il désire quitter son poste de trésorier au comité des Cui-Cuis par manque de temps. Il rappelle que selon les statuts, il doit s'agir d'un membre du CM de Soral. L'AG aura lieu au mois de novembre et le comité sera élu à ce moment avec 2 c.m. de Laconnex, 2 c.m. de Soral, la coordinatrice responsable et 2 parents d'élèves.

N. Hafner rappelle que la sortie à la Revue est prévue pour le 26 novembre à 16H et le prochain CM le 16.10. pour la présentation du budget.

La séance est levée à 20H32.